



CLUB DES ARCHERS MUSSIPONTAINS

CONCOURS INTERNATIONAL PAR ÉQUIPES

Le dimanche 23 février 2020
Salle Bernard GUY
Pont-à-Mousson

Modalité du concours

Équipes Arcs Classique Homme et Dame

	Qualification	Duel
Poussin	Blason de 80	Trispot de 60
Benjamin-Minime	Trispot de 60	Trispot de 60
Arc nu	Blason de 40	Trispot de 40
Autre catégories	Trispot de 40	Trispot de 40

Arcs à Poulie Homme et Dame

	Qualification	Duel
Toutes catégories	Trispot de 40	Trispot de 40

Déroulement du concours

2 X 18 mètres + Finales
(Rythme A-B, C-D alterné) pour la phase qualificative

Ouverture du greffe	7 h 30
Début des 45 mn d'échauffement	8 h
Début des tirs	9 h
Début des duels	13 h 30

MISES : 30€ par équipes

Licence obligatoire, tenue blanche ou de clubs exigés.
Buvette, et petite restauration sur place.



CLUB DES ARCHERS MUSSIPONTAINS

RESTAURATION

Pour le repas de midi, nous vous proposons un repas chaud pour 12 € :

Crudités

Bœuf bourguignon

Pâte

Dessert

INSCRIPTION INFORMATIQUE

DATE LIMITE : 15 février 2020

Suivre le lien ci-dessous :

<https://forms.gle/AoxUvjgLEpfKbop16>

Ou inscription papier

DATE LIMITE : 11/02/2020

Nom de l'équipe	Club	Nom des archers	N° Licence	Catégorie	Arme	Mise	Repas

TOTAL €

Inscription papier à retourner à :

J.P. BORRONI

29bis chemin de Rouves

54380 DIEULOUARD - Tél : 03 83 23 52 60 ou 07 82 03 50 29

jeanp.borroni@gmail.com

Pour l'hébergement voir le site OFFICE DU TOURISME PONT A MOUSSON

Association affiliée à la Fédération Française de Tir à l'Arc

Inscrite à la préfecture de Meurthe et Moselle sous le n° 4392

Agrément Jeunesse et Sports N° W543001798

Siège social : Centre des sports avenue Guynemer 54700 PONT A MOUSSON

Tél : 03 83 23 52 60 / 07 82 03 50 29

campam54@gmail.com ou jeanp.borroni@gmail.com



CLUB DES ARCHERS MUSSIPONTAINS

PONT A MOUSSON le 15 octobre 2019

Mesdames, Messieurs les présidents des CD,
Mesdames, Messieurs les présidents de clubs et de compagnies,

Le club des archers mussipontains organise le 23 février 2020 un concours international en salle par équipes de 3 archers.
Un club pourra inscrire autant d'équipes qu'il souhaite dans chacune des catégories ci-dessous.

Nous proposons aux Comités Départementaux d'inscrire une équipe dans les catégories ou dans l'une des catégories suivantes :

- Scratch femme classique (Cadette à senior 3)
- Scratch homme classique (Cadet à senior 3)
- Scratch femme poulie (Cadette à senior 3)
- Scratch homme poulie (Cadet à senior 3)
- Scratch jeune classique mixte (poussins à minimes).
- Scratch mixte arc nu (Cadet à senior 3)

Un Comité Départemental pourra inscrire une équipe composée de trois archers de même arme, de même sexe, ces archers pourront être de 3 clubs différents

Pour tout renseignement vous pouvez me contacter par téléphone ou par mail.

J.P. BORRONI
29bis chemin de Rouves
54380 DIEULOUARD - Tél : 03 83 23 52 60 ou 07 82 03 50 29
jeanp.borroni@gmail.com

Association affiliée à la Fédération Française de Tir à l'Arc
Inscrite à la préfecture de Meurthe et Moselle sous le n° 4392
Agrément Jeunesse et Sports N° W543001798
Siège social : Centre des **sports** avenue Guynemer 54700 PONT A MOUSSON
Tél : **03 83 23 52 60 – 07 82 03 50 29-campam54@gmail.com**



CLUB DES ARCHERS MUSSIPONTAINS

REMARQUES

Un entraînement est prévu dans la salle le samedi 22 de 17h30 à 19h
Nous demandons à ce que les inscriptions soient faites pour le 15 février 2020 au plus tard. (Surtout pour commander les repas)

Le concours sera ouvert aux équipes composées d'archers de même arme et de même club ou de clubs différents.

Une équipe mixte en arc classique ou en arc compound sera inscrite en catégorie homme classique ou homme poulie

Pour les jeunes et pour les arcs nus le concours est ouvert aux équipes mixtes de même arme et de même club ou de clubs différents.

Une équipe nationale est considérée comme équipe de club.

Une équipe représentant un CD ou une province sera considérée comme équipe de club.

Seules les dix premières équipes de chaque catégorie participeront aux duels de l'après-midi.

Constitution des poules pour 10 équipes par catégorie :

Le nombre d'équipes retenues pour les duels de l'après midi est de 10 par catégorie,

- Nous constituerons, pour chaque catégorie, 2 poules de 5 équipes.
- Les poules seront établies de cette manière :
Suivant les scores du matin, les équipes seront classées de 1 à 10
 - poule 1 : équipes 1, 4, 5, 8, 9
 - poule 2 : équipes 2, 3, 6, 7, 10

Lors du classement les 4 premières équipes classées marqueront 1 point.

Se rencontreront pour la médaille de bronze les seconds de chaque poule, et pour la médaille d'or, les premiers de chaque poule.

Les inscriptions seront prises suivant l'ordre d'inscription sur les formulaires d'inscriptions informatiques, puis les inscriptions papier seront prises en compte.

Un club peut présenter plusieurs équipes dans une même catégorie.

Chaque équipe peut choisir un nom différent de celui de son club